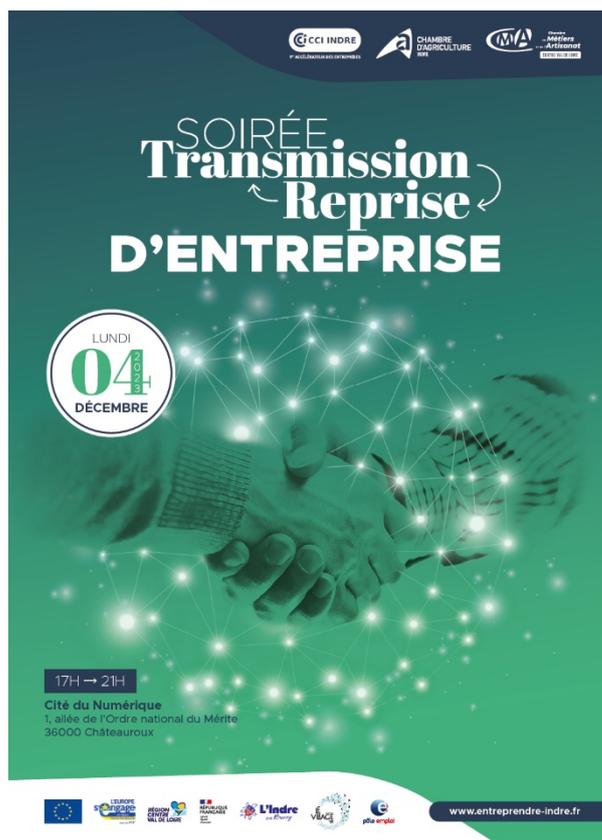




Châteauroux, lundi 4 décembre 2023
DOSSIER DE PRESSE

Soirée Transmission-reprise d'entreprise



Partant du constat que près d'un tiers des entrepreneurs, artisans et exploitants agricoles arrivent à l'âge de 55 ans, le Forum Entreprendre dans l'Indre évolue et se spécialise cette année dans la transmission et la reprise d'entreprise. L'objectif de cette soirée spéciale est de favoriser les échanges entre cédants et repreneurs et d'accompagner les collectivités dans le maintien de leur dernier commerce ou professionnel de proximité.

Les trois Chambres consulaires du département de l'Indre organisent depuis plus d'une vingtaine d'années un forum sur la création, reprise et transmission d'entreprises. Leur objectif commun : promouvoir l'accompagnement à la création-reprise-transmission pour les chambres consulaires.

Chaque année, ce rendez-vous est organisé par les trois chambres consulaires, avec le soutien et le partenariat de l'Union européenne, de l'État, de la Région Centre-Val de Loire, du Département de l'Indre, de Châteauroux Métropole, du Village by CA Châteauroux, de l'Agence d'attractivité de l'Indre (A²I) L'Indre en Berry et de Pôle emploi événements.

La thématique de cette année tourne autour de la transmission et de la reprise d'entreprise. En effet, comme la population de l'Indre, les dirigeants d'entreprises, de commerces, d'industries,

de services tertiaires, d'établissements artisanaux et les exploitants agricoles vieillissent et voient approcher l'âge de la retraite. Cela entraîne la question du devenir de leur activité.

L'objectif de cette soirée consiste donc à évoquer les bonnes pratiques à suivre, tant du point de vue des cédants que des potentiels repreneurs, des accompagnements proposés par les trois chambres et à faciliter les rencontres entre ceux qui souhaitent passer la main et ceux qui veulent se lancer.

Un temps particulier sera dédié aux représentants des collectivités (EPCI, communes) confrontés au maintien d'activités professionnelles sur leurs territoires.

Les habituels exposants du Forum Entreprendre dans l'Indre restent des partenaires engagés auprès des entreprises, artisans, agriculteurs et commerces locaux.

Retrouvez-les sur www.entreprendre-indre.cci.fr/liste-des-exposants/

En savoir +

Soirée Transmission-Reprise d'entreprise

www.entreprendre-indre.fr

Renseignements : 02 54 53 52 45 / 02 54 08 80 07 / 02 54 61 62 28

Contact presse :

Bernard Boisnier

bernard.boisnier@indre.cci.fr

02 54 53 52 40

Un Forum tri-consulaire nouvelle formule

Le Forum Entreprendre dans l'Indre revient en cette fin d'année 2023 pour une nouvelle édition désormais résolument tournée vers les cédants et les repreneurs. L'objectif des trois chambres consulaires est de pérenniser les industries, commerces, sociétés de services, artisans et autres exploitations agricoles alors même qu'un tiers des chefs d'entreprise, des artisans ou des agriculteurs atteint ou va atteindre les 55 ans.

Pour toucher le public le plus large possible, décision a été prise par les organisateurs de changer de formule, de lieu et d'horaires, par rapport à l'édition 2022. Le forum devient ainsi officiellement la Soirée de la transmission-reprise d'entreprise, et se tiendra dans les locaux du Village by CA et du CCI Campus Centre Balsan à Châteauroux, de 17h à 21h le lundi 4 décembre prochain.



Programme de la Soirée

17h00-18h00 : « Réussir sa reprise d'entreprise » (Village by CA, Cité du numérique)

Table ronde sur la base de témoignages de repreneurs (tous publics)

18h30-19h30 : Rencontres entre cédants, repreneurs et conseillers transmission Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et d'artisanat et Chambre d'agriculture

Partage de bonnes pratiques et prises de contact sur la place du village by CA

18h15-19h00 : « Appréhender le changement de génération lors d'une cession » (salle Pierre-Balsan, locaux du CCI Campus Centre)

Présentation triconsulaire à destination des collectivités concernées par le maintien de leurs activités économiques (public : élus de communes ou d'intercommunalités, chargés de développement économique)

19h30-20h00 : Remise des prix des repreneurs/créateurs de l'année d'entreprise (Village by CA, Cité du numérique)

Un prix par chambre consulaire et un prix du repreneur hors-département

20h00-21h00 : Cocktail dînatoire (Village by CA, Cité du numérique)

Contact presse :
Bernard Boisnier
bernard.boisnier@indre.cci.fr
02 54 53 52 40



A propos de...

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Indre est le 1^{er} accélérateur des entreprises sur le département de l'Indre. Elle est engagée quotidiennement au service des entreprises et des collectivités dans différents programmes : Création, Reprise, Transmission d'entreprise / Compétitivité - Innovation / Développement International / Numérique - Développement Durable / Formation - Emploi - Compétences / Commerce - Tourisme - Attractivité.

La CCI Indre est certifiée AFNOR – ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités et Qualiopi pour l'ensemble de ses actions de formation.

La Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) Centre-Val de Loire - Indre représente les intérêts des 4 400 entreprises artisanales de l'Indre et des 8250 salariés du secteur. Elle offre dans le cadre de ses services un dispositif d'informations, de conseils, d'accompagnement et de formation pour :

- Réussir son projet de création-reprise d'entreprise
- Développer son entreprise et contribuer à la réussite de son installation jusqu'à sa transmission
- Acquérir de nouvelles compétences tout au long de sa vie professionnelle et de celle de ses collaborateurs

Le CFA des Métiers, établissement de la CMA36, forme les futurs artisans ! Il offre des formations initiales ou continues pour les jeunes de 15 à 30 ans du CAP au BM dans cinq filières : métiers de bouche, hôtellerie et restauration, automobile, vente et coiffure. 750 apprenants sont formés chaque année au CFA des Métiers.

L'artisanat est un secteur qui recrute ! 80% des jeunes trouvent un emploi à l'issue de leur formation et près de 800 chefs d'entreprises ont 55 ans et plus, de belles opportunités d'affaires à reprendre pour les futurs actifs de l'artisanat.

La Chambre d'agriculture (CAGri) de l'Indre œuvre en permanence au service des projets, des ambitions et de la performance durable de l'agriculture et des territoires. La Chambre d'agriculture de l'Indre propose de multiples services individuels ou collectifs (information, conseil, formation) aux agriculteurs, forestiers, salariés agricoles, propriétaires, filières agricoles et forestières et collectivités locales.

Pour apporter les meilleures réponses à ses interlocuteurs, la Chambre d'agriculture est engagée dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation. Elle est reconnue par l'organisme certificateur AFAQ/AFNOR.



www.afnor.org
Liste des sites certifiés et
de nos engagements sur
www.chambres-agriculture.fr